

Bonjour à tous

Je m'adresse à vous en tant que visiteuse de prison

J'interviens dans les prisons pour rendre visite aux hommes, aux femmes, aux mineurs pour qu'ils sachent que le lien social n'est pas complètement rompu.

J'ai signé une charte comme tous les visiteurs de prison dans laquelle nos droits et nos devoirs sont exposés : « aider moralement et matériellement les personnes détenues et leurs familles pendant la durée de la détention et les aider à réussir leur réinsertion après la libération ».

J'interviens tous les jeudis matin au quartier des arrivants à Domenjod. Ceci est le premier contact avec les nouveaux détenus, en général chacun se présente.

Je les informe de l'existence des visiteurs de prison et qu'ils ont le droit de demander à être visité par les visiteurs de prison en plus des visites de leurs familles au parloir famille.

À cette occasion je leur donne des informations à suivre concernant le règlement intérieur.

Je leur explique qu'ils peuvent suivre diverses formations, qu'ils ont droit aux activités existantes dans l'établissement, leur droit au travail, consultation de médecin ou de psychologue, que le sport et la promenade existe, et surtout j'affirme qu'ils ont toujours leur dignité même sous-main de justice.

Les visites détenus visiteurs se passent au parloir avocat pour une durée de 30 minutes à une heure c'est surtout un moment d'écoute, car la personne se confit beaucoup nous ne sommes pas là pour les juger, il nous faut maîtriser l'émotion, nous devons arriver dans le parloir sans jugement ni poser de questions, je ne suis pas là pour connaître la vérité où les raisons de l'incarcération, car nous avons affaire à tous les types de délinquance, vol, violence, drogue, crime, etc.

Certain pense que les visiteurs de prison peuvent leur apporter de l'argent, des cigarettes des timbres et même des remises de peine, non ce n'est pas notre rôle, notre rôle est de les soutenir pendant leur incarcération, je ne suis qu'une bénévole et cela me fait plaisir de savoir que je vais apporter un moment de détente et de réconfort.

C'est un plaisir pour moi de voir la personne détenue venir me voir régulièrement et de savoir qu'elle m'attend, je suis visiteuse de prison depuis 2006, j'ai fait des formations d'écoute et d'accompagnement des personnes détenues : suicide en prison santé, etc.

J'interviens aussi dans les bibliothèques au CP de Domenjod, QH, QF.

Je fais partie de la commission d'analyse des actes de violence dans la prison.

L'ANVP organise dans les trois établissements pénitentiaires des activités « tournois de dominos, ping-pong, sortie VTT, atelier couture chez les femmes plus soins du visage et coiffure ».

Nous travaillons en partenariat avec « l'association Lire pour en sortir » dans les trois établissements et Christian est le référant au centre de détention du Port.

Tous les ans au mois de novembre nous organisons les « Journées nationales Prison » à la salle polyvalente de la mairie de St Denis avec les Directeurs de prison juges médecin, le SPIP, etc.

Je suis membre de l'association « prends un asseoir » qui reçoit les familles en attente de parler depuis 2002, nous étions deux envoyés par l'EPR Lucie Miclo membre du CP et moi membre des Dorcas, avant nous il y a eu Monique Goasguen la présidente des Dorcas, madame Tardieu la maman de Josiane Ulrich la première de l'église à être visiteuse de prison à Juliette Dodu.

L'église a un membre actif à Prends un Asseoir en la personne de madame Danielle Moutreuil qui est aussi membre sympathisant de l'ANVP, c'est deux associations œuvrent ensemble pour les personnes détenues et leur famille

Je suis membre du conseil d'administration de Prends un asseoir depuis 2005 et c'est de cette association que je suis devenue visiteuse de prison

L'ANVP a été créée en 2009 sur l'île

Je crois que l'envie de consacrer du temps comme visiteur de prison m'est venue du cœur, et je pense aussi qu'aucune personne n'est réductible à ses actes, chacune est susceptible de s'améliorer.

Je termine avec les paroles du Christ « toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites ».

Merci de votre attention.